

Article publié dans Porc Québec

Avril 2001

Régie

La lymphadénite granulomateuse

RENÉ DESHAIES

Vétérinaire, Directeur du contrôle des données et des conditions d'abattage, FPPQ

ROBERT DESROSIERS

Vétérinaire, Diplomate de l'American Board of Veterinary Practitioners (ABVP)

Dans plusieurs pays, des lésions de lymphadénite granulomateuse (LG) sont fréquemment identifiées sur les porcs à l'abattoir. Au Québec, en 1999, sur les quelque six millions de porcs abattus, 0,33 % d'entre eux présentaient des lésions de LG, entraînant des pertes globales de 130 000 kg en poids de carcasse non payé aux producteurs.

Comme l'a montré une récente étude sur un cas concret, un changement dans la conduite d'élevage pourra avoir un impact positif sur la prévalence de la maladie au sein d'un troupeau.

Aux États-Unis, en 1995, la prévalence des lésions de cette maladie dans les abattoirs sous inspection fédérale était de 0,21 %. Aux Pays-Bas, selon une étude récente (1999), elle était de 0,5 %. Généralement, seule la tête des carcasses affectées est condamnée, entraînant ainsi un démerite de 5 à 7 kilos par carcasse apparaissant sur le certificat d'abattage. Ce démerite équivaut à une perte économique de 8,00 \$ à 11,20 \$ par porc, quand on considère un prix de vente moyen de 1,60 \$ le kilo.

Quoique la signification des pertes économiques de ces condamnations partielles soit relativement marginale pour l'industrie, son implication potentielle en santé publique est plus problématique. En effet, la bactérie *Mycobacterium avium* a été identifiée comme la cause la plus

commune de lymphadénite granulomateuse (LG) chez le porc. Mais chez l'homme, cette bactérie est responsable d'une forme de tuberculose. Or, la tuberculose est encore une maladie importante en médecine humaine, soit parce qu'elle complique la condition des patients atteints du sida, soit parce qu'elle est une cause primaire de maladie dans les pays en voie de développement, avec des résistances multiples aux antibiotiques.

Donc, la sécurité alimentaire en soi justifie amplement la condamnation. À savoir si la bactérie trouvée chez le porc peut engendrer ou non des problèmes chez les humains demeure un débat ouvert. Certains auteurs ont conclu dernièrement que les porcs peuvent être un véhicule pour l'infection à *Mycobacterium avium* chez les humains ou encore que les porcs et les humains ont une source commune d'infection.

Pour ces raisons et jusqu'à preuve du contraire, il est important de limiter la prévalence de l'infection dans les troupeaux porcins.

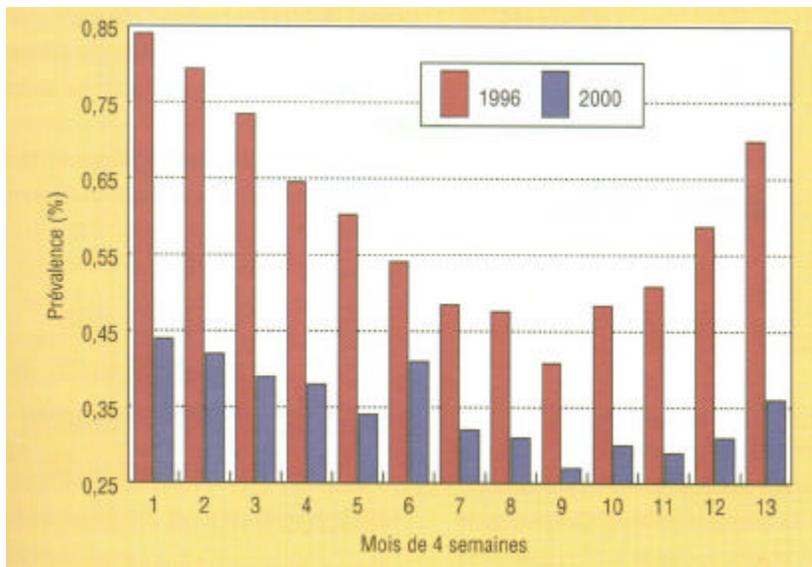
UNE ÉTUDE POUR MIEUX COMPRENDRE LA LG

Pour mieux saisir le mode de transmission de la lymphadénite granulomateuse, une étude a évalué l'incidence saisonnière des lésions de LG chez les porcs abattus au Québec.

Ainsi, pour les abattoirs sous supervision de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le pourcentage de porcs avec ce type de lésions a été compilé pour les années 1996 à 2000. Pour les cinq années de l'étude, la prévalence était plus basse durant les mois les plus chauds (printemps et été) et plus élevée durant les mois les plus froids de l'année (automne et hiver).

FIGURE 1

PRÉVALENCE DES LÉSIONS DE LG SUR LES PORCS DU QUÉBEC ABATTUS (1996 ET 2000 - 13 PÉRIODES DE 4 SEMAINES)



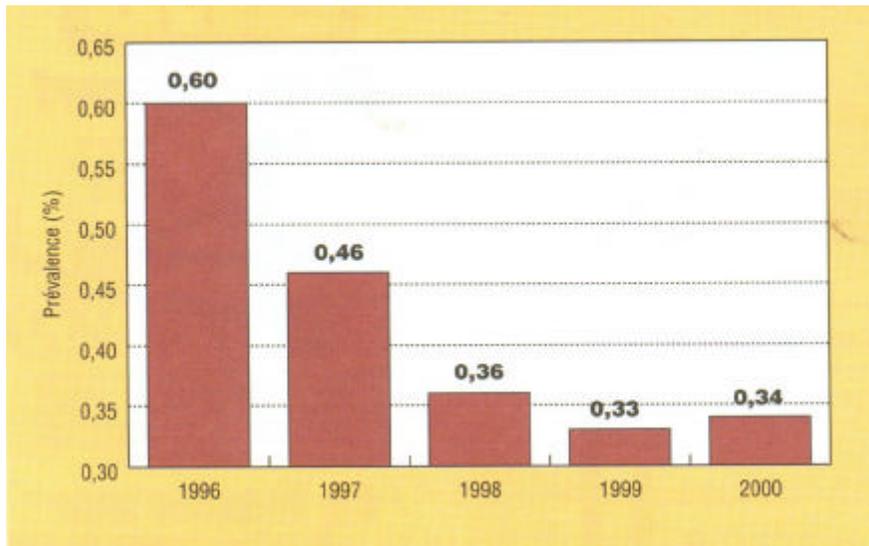
Source : *Encan électronique du porc 2000*

En étudiant les données de 1996 à 2000, on constate qu'en dépit d'une augmentation du nombre de porcs abattus, le nombre de têtes condamnées a baissé à chaque année en chiffres absolus, passant respectivement de 31 300 à 21 135 (figure 2). Les pourcentages correspondants de lésions étaient de 0,60 et 0,33 %.

Les données recueillies indiquent une incidence saisonnière des condamnations de LG dans la population porcine du Québec. On en ignore toutefois encore la raison.

FIGURE 2

POURCENTAGE GLOBAL DE LG AU QUÉBEC (1996-2000)



Source: Encan électronique du porc, 2000

L'ORIGINE DE LA CONTAMINATION

Différentes sources possibles de contamination à *Mycobacterium avium* ont été identifiées. La plus probable est l'ingestion de la bactérie présente dans les fèces de porcs porteurs ou dans le matériel auquel les porcs ont accès. Par exemple, il a été rapporté que les copeaux de bois, le bran de scie et la mousse de tourbe, fréquemment utilisés comme litière dans les véhicules de transport, les cages de mise bas ou ailleurs dans le système de production, peuvent être contaminés avec la bactérie *Mycobacterium avium*.

Cet organisme est extrêmement résistant dans l'environnement et a été reconnu pour survivre plusieurs années dans le sol. Si la litière est responsable des lésions de LG observées à l'abattage, alors les porcs auraient accès selon la période de l'année à un matériel plus ou moins contaminé.

Avant que les lésions n'apparaissent et ne deviennent visuellement détectables, il a été montré qu'une période d'au moins deux à trois mois est nécessaire. Pour retrouver ces lésions à l'abattoir, on peut émettre l'hypothèse que les porcs sont venus en contact avec la bactérie en moyenne quatre mois avant l'abattage. Par exemple, les porcs abattus en janvier-février auraient été infectés en septembre-octobre de l'année précédente.

Pour obtenir une croissance optimale, la bactérie requiert des températures et des taux d'humidité élevés, conditions atteintes de juin à août. Si la litière contaminée par les déjections d'oiseaux est la cause principale d'apparition des lésions, une explication plausible serait que la litière

ainsi contaminée durant les mois les plus chauds offre de meilleures conditions pour la survie et la croissance des bactéries.

Une accumulation graduelle du nombre de microbes pourrait ainsi se produire durant les mois d'été et atteindre un sommet au début de l'automne.

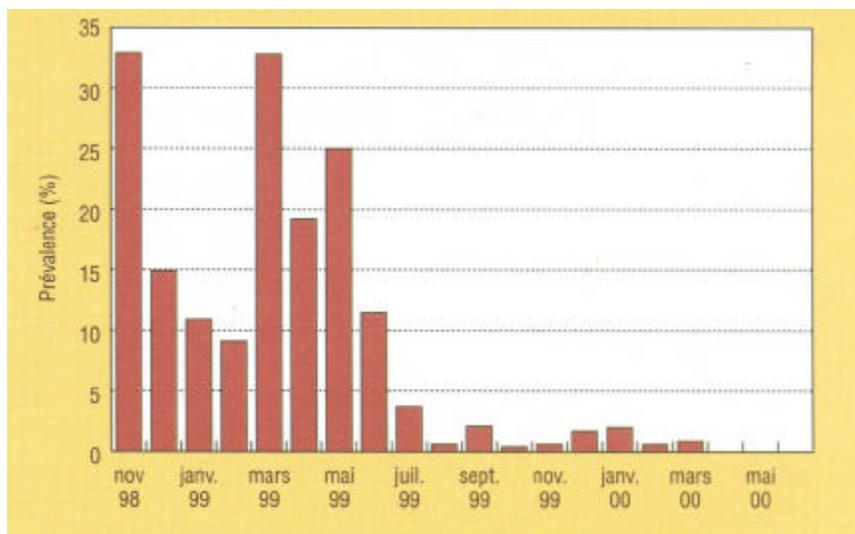
UN CAS CONCRET CHEZ UN NAISSEUR

Un cas assez récent chez un producteur-naisseur de 180 truies a été investigué. En juin 1998, les porcelets de ce producteur étaient vendus à un finisseur où le pourcentage moyen de têtes condamnées à l'abattoir était de 0,26 %.

En 1998, le producteur-naisseur décide de bâtir une porcherie pour faire l'engraissement de ses propres porcelets. Les premiers porcs provenant de la nouvelle bâtisse furent abattus en novembre 1998. De novembre 98 à juin 1999, le pourcentage de têtes condamnées pour lymphadénite fut en moyenne de 18,1 %! Cela équivaut à un niveau de près de 60 fois supérieur à la moyenne provinciale et 70 fois plus élevé que lorsque les porcs étaient vendus et engraisés ailleurs.

Pour certaines semaines, ce pourcentage atteignait même un pic de 55 % (figure 3 – le graphique montre la moyenne mensuelle et non les données à la semaine).

FIGURE 3
POURCENTAGE DE TÊTES CONDAMNÉES POUR LG DANS UN ENGRAISSEMENT DE PORCS
(NOV. 1998-MAI 2000)



Note: Le graphique montre les moyennes mensuelles et non les données à la semaine.

De plus, il y eut plusieurs condamnations totales de carcasses. Dans un cas de LG, la condamnation totale est justifiée si les inspecteurs de l'ACIA retrouvent trois lésions et plus sur une même carcasse.

Une visite à la ferme a révélé que les porcs en engraissement étaient élevés sur litière (16 pouces de bran de scie) dans l'unité de finition. Le bran de scie qui a servi à l'origine comme litière fut entreposé durant une période d'environ un an dans un endroit ouvert, auquel une multitude de pigeons et possiblement d'autres oiseaux ont eu accès. Cette quantité importante de bran de scie fut épuisée en juin 1999.

Par la suite, le producteur a commandé des quantités moindres de bran de scie, mais suffisantes pour un mois d'opération. En bout de ligne, cela a permis de diminuer l'exposition du bran de scie aux déjections d'oiseaux... Et le pourcentage de têtes condamnées a alors diminué rapidement.

Entre août 1999 et juin 2000, le pourcentage de têtes condamnées dans ce troupeau est tombé à zéro. Ceci amène à penser qu'une meilleure gestion de la ripe (durée d'entreposage réduite) a permis de réduire sa contamination par des fientes d'oiseaux et, par le fait même, les condamnations pour cette condition.

Le message à retenir, c'est qu'un changement particulier dans la conduite d'élevage peut avoir un impact insoupçonné sur le cours des événements dans le cas de cette maladie.